

7731

632 M 308 MS

A

Marché pour la fourniture de 105 appareils de

voie munis de dispositifs de calage

(2.692.000 francs)

Région Est

M. de Dietrich et c^{ie}

C. D. 8 novembre 1938

Le Comité approuve le marché suivant :

P.V. court

1^o) Marché avec M.M. de Dietrich et Cie à Reichshoffen-Usines (Bas-Rhin) pour la fourniture de 105 appareils de voie, munis de dispositifs de calage - Région Est - (2.692.000 fr).

Steno revue et corrigée

M. LE PRESIDENT. - Je suis tout à fait d'accord ^{sur} ~~XXXX~~ la politique du Gouvernement qui nous demande de passer des commandes aux industries d'Alsace et de Lorraine ; mais la note indique que "le fournisseur fait valoir qu'il rencontre actuellement de grandes difficultés" pour se procurer certaines des pièces entrant dans la confection de ces dispositifs....". Sans m'aventurer dans le domaine technique, je voudrais demander aux Ingénieurs de voie quelles sont ces difficultés et s'il ne serait pas possible de remplacer ces pièces par d'autres pièces plus aisées à fabriquer et servant au même but.

M. SURLEAU.- Il s'agit d'appareils d'un type spécial construits en Allemagne. Vous savez que le Réseau d'Alsace et de Lorraine était équipé par l'ancien réseau allemand. Etant donné que les dispositifs et les postes d'enclenchement ont subsisté, on est obligé de conserver les mêmes appareils de voie, ce qui nécessite, en effet, l'emploi de pièces assez compliquées. Mais il est impossible, au moins provisoirement, de faire autrement.

M. LE PRESIDENT.- Il y aurait néanmoins intérêt à avoir des dispositifs aussi simples que possible. Je livre cette réflexion à votre sagacité technique.

M. GRIMPET.- La Sous-Commission vous propose d'approuver ce marché.

M. LE PRESIDENT.- Il en est ainsi décidé.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Comité de Direction

Séance du 8 novembre 1938

III - Marchés et Commandes

b) de la compétence du
Comité de Direction

2 - Autres marchés -

4072

- 1^{er}) Marché avec M.M. de Dietrich et Cie à Reichshoffen-
Usines (Bas-Rhin) pour la fourniture de 105 appareils
de voie, munis de dispositifs de calage - Région Est -
(2.692.000 fr).

30
11

accord

P! Dans le projet q'avez de me
me pour le bas r/pu

J'espère avoir de vous quelle nouvelle pour venir vous-même à parler

afin

Sur

|

accord.

→

COMITÉ DE DIRECTION

du 8 NOV. 1938 193

"Marchés et Commandes"

(Question N° 2/4)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

4 0 7 2

15 octobre 1938

Région de l'Est.

Sous-Direction
de Strasbourg.Projet de commande pour la fourniture de 105 appa-
reils de voie, munis de dispositifs de calage.Offre du 22 avril 1938 modifiée par lettre du 13 juillet
1938.Fournisseur : MM. de Dietrich et Cie, Maîtres de Forges
et Constructeurs à Reichshoffen-Usines
(Bas-Rhin).

Montant : 2.692.000 fr.

D'après la révision faite à la fin de l'année passée de
notre approvisionnement d'appareils de voie, les besoins de cer-
taines catégories de ces appareils n'étaient couverts que jus-
qu'à la fin de 1938.

En vue de couvrir nos besoins pour 1939, nous avons fait,
le 31 décembre 1937, une demande d'offres à la maison de Dietrich
et Cie, à Reichshoffen-Usines (Bas-Rhin), pour la fourniture de:

- 10 branchements à 2 voies 1:7 sans patte de lièvre mobile,
- 30 d° 1:8,5 d°-
- 10 d°- 1:10 d°-
- 5 branchements en courbe R:500 dév. intér. 1:10
- 5 d°- R:750 d°-
- 10 d°- R:750 dév. extér. 1:10
- 25 traversées-jonction simples 1:8,5
- 5 d°- 1:10
- 30 traversées-jonction doubles 1:8,5
- 10 d°- 1:10
- 5 traversées ordinaires 1:10
- 5 d°- 1:8,5
- 10 d°- 1:4,19

.....

La maison de Dietrich et Cie a été invitée à faire des propositions pour appareils du dernier type en service sur l'ancien Réseau A.L., c'est-à-dire pour appareils en rails Standard 46 K S 33 sur traverses en bois et selles à talon, avec les dispositifs de calage correspondants. Elle est la seule maison française spécialisée dans la fabrication de nos appareils dont elle établit les dessins d'exécution.

Le 22 avril, le constructeur a présenté ses premières propositions établies en tablant sur la situation économique du mois de mars et basées en ce qui concerne la main-d'oeuvre sur le Contrat Collectif et ses avenants de la Métallurgie, en vigueur dans la Région de Reichshoffen.

Entre-temps, nous avons procédé à une nouvelle révision de notre approvisionnement et constaté que, contrairement à nos prévisions primitives, il suffirait, pour couvrir nos besoins pour 1939, par suite des réductions de crédits, de ne commander que :

- 30 branchements à 2 voies 1:8,5 sans patte de lièvre mobile
- 10 " " " d°- " 1:10 " d°-
- 10 branchements en courbe R:750 dév. extér. 1:10
- 25 traversées-jonction simples 1:8,5
- 30 traversées-jonction doubles 1:8,5

A la suite de longues discussions, nous avons pu amener la maison de Dietrich et Cie à nous faire pour cette fourniture réduite de nouvelles propositions présentant une diminution de 48.450 fr par rapport au prix total de 2.740.500 fr obtenu sur la base de l'offre du 22 avril.

Ces nouvelles propositions, établies le 13 juillet, sont favorables pour nous, sauf en ce qui concerne les prix faits pour la fourniture des dispositifs de calage et leur montage sur les appareils de voie. Le fournisseur fait valoir qu'il rencontre actuellement de grandes difficultés pour se procurer certaines des pièces entrant dans la confection de ces dispositifs. Toutefois dans l'ensemble des propositions définitives pour la fourniture réduite accusent une diminution de 33.045 fr sur les prix résultant de notre calcul.

Les prix proposés le 13 juillet qui sont faits pour livraison sur wagon départ usines s'entendent avec application des conditions de révision prévues au projet de commande.

.....

L'ensemble de la fourniture réduite sera exécuté dans un délai d'un an.

Le paiement se ferait net sans escompte dans les 90 jours de la réception définitive dans nos établissements destinataires étant entendu que le fournisseur serait autorisé à émettre, lors de cette réception, des traites à 90 jours escomptables à ses frais.

Nous mettrions gratuitement à la disposition du constructeur pour la confection des appareils une partie du matériel nécessaire, le reste serait approvisionné par le constructeur et à ses frais.

Il est proposé d'approuver la commande pour la fourniture envisagée de 105 appareils de voie d'un montant de 2.692.000 fr environ.

Le Directeur du Service Central des
Installations Fixes,

Signé : PORCHEZ.